

**Pôle de droit public, de la procédure
et de l'arbitrage**

Groupe d'arbitrage international

URÍA MENÉNDEZ





Introduction

Uría Menéndez est un cabinet d'avocats indépendant fondé dans les années quarante par le Professeur Rodrigo Uría González. Il dispose actuellement de quatorze bureaux situés en Espagne, au Portugal, en Europe et en Amérique. Uría Menéndez est spécialisé dans la prestation de conseils en droit des affaires espagnol, portugais et communautaire. Il assiste également ses clients lors de leurs opérations internationales grâce à son réseau de bureaux à l'étranger et ses relations avec les cabinets les plus prestigieux au monde.

« Nous avons consolidé l'un des cabinets les plus prestigieux d'Europe continentale car nous avons toujours respecté nos principes essentiels : la profondeur dans l'analyse du droit ; la qualité dans le travail professionnel et la relation avec les clients ; la capacité d'innovation ; l'honnêteté, la décence et le respect des règles éthiques et déontologiques ; en résumé, la recherche absolue de l'excellence à tous les niveaux de notre activité. »

Rodrigo Uría Meruéndano



Groupe d'arbitrage international

Le Groupe d'arbitrage international fait partie du Pôle de droit public, de la procédure et de l'arbitrage de Uría Menéndez. En fonction de chaque dossier, le travail est confié à des équipes pluridisciplinaires rassemblant des avocats expérimentés en matière de procédures contentieuses et des avocats experts dans les différents domaines de l'arbitrage. Cette flexibilité permet à nos clients de bénéficier du leadership du cabinet sur divers pôles de compétences, tels que le droit des sociétés, le droit du marché des valeurs mobilières, les opérations financières, les projets de construction, d'infrastructures et d'énergie, les contrats nationaux et internationaux ainsi que les nouvelles technologies.

« ...This group elicits the general agreement that it clearly deserves a leading position because of its professionalism, high standards and consistency. »

Chambers Global, 2006

Le Groupe d'arbitrage dispose d'une large et notable expérience dans l'ensemble des aspects de l'arbitrage international. Il est composé d'avocats qui exercent leurs activités dans différentes langues et ont acquis une formation juridique variée.

Les avocats de Uría Menéndez ont participé à la représentation et défense de nos clients lors d'arbitrages ayant eu lieu dans les plus importants sièges de juridictions arbitrales du monde, notamment à Paris, Londres, New York, Genève, La Haye, Madrid ou Lisbonne et, bien évidemment, en Amérique latine, compte tenu de la présence du cabinet à Sao Paulo, Buenos Aires, Santiago du Chili et Mexico D.F.

Uría Menéndez fournit à ses clients la meilleure assistance juridique et ce, dans le monde entier, travaillant en équipe avec les cabinets les plus prestigieux du pays ou des pays concernés. Outre la grande expérience du Groupe d'arbitrage en matière de conseil et représentation de clients, ses membres, ainsi que d'autres avocats de la firme, bénéficient d'une expérience personnelle d'arbitre, publient régulièrement des ouvrages et articles spécialisés dans ce domaine et collaborent avec des institutions arbitrales pour la promotion et l'amélioration de l'arbitrage.



Groupe d'arbitrage international

L'arbitrage est devenu aujourd'hui la méthode de référence pour la résolution des litiges dans le cadre des opérations commerciales et d'investissement à caractère international. Il peut se dérouler dans un cadre institutionnel ou *ad hoc*. L'expérience de Uría Menéndez en cette matière s'appuie sur sa participation à des arbitrages soumis à la compétence des principales institutions arbitrales du monde et, notamment, les suivantes :

*« Uría Menéndez is unrivalled
...Its continued success is
attributed to extraordinary
quality work, the highest
calibre lawyers and extensive
coverage of all business
sectors. »*

Chambers Global, 2004-05

- La Cour internationale d'arbitrage de la CCI.
- L'Association américaine d'arbitrage (AAA).
- L'Institut d'arbitrage des Pays-Bas (NAI).
- Les Chambres de commerce suisses.
- La Cour d'arbitrage international de Londres (LCIA).
- Le Tribunal arbitral du sport (TAS).
- L'Association d'arbitrage maritime de Londres (LMAA).
- L'Association internationale du transport aérien (IATA).
- Le Centre de médiation et d'arbitrage de l'OMPI.

Uría Menéndez a également représenté ses clients lors de différents arbitrages *ad hoc*, y compris les arbitrages suivis conformément au Règlement d'arbitrage de la CNUDCI.

Uría Menéndez dispose d'un portefeuille de clients très large reflétant la diversité qui caractérise l'exercice professionnel du cabinet. Ladite clientèle s'étend des entreprises multinationales aux entreprises de nouvelle création qui démarrent leurs activités. Notre objectif est de fournir à toutes ces sociétés un service juridique d'excellence, comprenant :

- L'élaboration de conventions d'arbitrage et d'accords de résolution extrajudiciaire des litiges.
- Le choix des institutions et règlements les plus appropriés.
- La sélection des arbitres.
- La représentation et défense des clients lors d'arbitrages en Espagne, au Portugal et à l'étranger.
- La sélection de cabinets d'avocats dans d'autres pays et la coordination de leur travail lorsque leur participation s'avère nécessaire.
- La défense, lors de litiges, de la voie arbitrale sur la voie juridictionnelle.
- L'adoption de mesures conservatoires.
- La négociation et rédaction d'accords transactionnels ou de sentences rendues.
- L'annulation ou révision de sentences.
- L'exécution de sentences étrangères.



Prix et reconnaissances professionnelles

CHAMBERS GLOBAL, 2007	<i>Jesús Remón Peñalver avocat numéro 1 du Groupe de pratique en droit de la procédure</i>
LEGAL BUSINESS 2007	<i>Meilleur cabinet européen de l'année</i>
WHO'S WHO LEGAL, 2007	<i>Meilleur cabinet d'avocats en Espagne</i>
LEGAL 500, 2007	<i>Leader dans 10 domaines de compétence en Espagne</i>
TROPHÉES DU DROIT, 2007	<i>L'un des meilleurs cabinets d'Europe</i>
PLC WHICH LAWYER, 2007	<i>Cabinet disposant du meilleur réseau en Amérique latine</i>
WHO'S WHO LEGAL, 2006	<i>Meilleur cabinet d'avocats d'Espagne</i>
CHAMBERS GLOBAL, 2005	<i>Meilleur cabinet ibérique de l'année</i>
IFLR AWARDS, 2005	<i>Meilleur cabinet espagnol de l'année</i>



Profils professionnels



Jesús Remón Peñalver

+34 91 586 03 71

jrp@uria.com

Jesús Remón Peñalver est associé de Uría Menéndez au bureau de Madrid. Il dirige le Pôle de droit public, de la procédure et de l'arbitrage du cabinet. Il bénéficie d'une vaste expérience tant à l'égard des juridictions ordinaires et du Tribunal constitutionnel espagnol, que lors de procédures arbitrales nationales et internationales. Il a été nommé arbitre à de nombreuses occasions et son nom figure sur la liste des arbitres de la Cour espagnole d'arbitrage, la Cour civile et commerciale d'arbitrage espagnole et la Cour d'arbitrage de Madrid.

Jesús Remón occupe la première position du classement de Chambers Global 2006 dans le domaine de la procédure et résolutions des litiges. Il est également considéré comme l'un des meilleurs avocats, *Highly Recommended Individual*, depuis 2003, par *PLC Which Lawyer? Yearbook*. Il est, en outre, membre du conseil de direction du Club espagnol de l'arbitrage et auteur de plusieurs publications dans ce domaine.



Tito Arantes Fontes

+ 351 21 030 86 84

tft@uria.com

Tito Arantes Fontes est associé de Uría Menéndez au bureau de Lisbonne.

Il est l'associé responsable du Groupe portugais de pratique de la procédure, lequel embrasse l'ensemble des groupes de pratique de son champ de compétences, représentant ses clients lors de tous types de procédures (civiles, commerciales et pénales) et devant toutes les instances judiciaires (y compris les tribunaux supérieurs et la Cour constitutionnelle portugaise), assurant également la représentation *ad litem* et autres démarches procédurales prévues par la loi. Par ailleurs, il intervient régulièrement lors de procédures arbitrales, en qualité d'avocat de partie ou d'arbitre.

European Legal 500, 2005 et *Chambers Global Portugal*, 2006 le qualifient d'avocat leader.



Profils professionnels



Juan Cadarso Palau

+34 91 586 04 05

jcp@uria.com

Juan Cadarso est associé de Uría Menéndez au sein du bureau de Madrid. Il est également professeur agrégé de droit civil. Son activité professionnelle est axée sur la pratique de la procédure civile ainsi que sur le conseil en matière de droit privé général et, plus particulièrement, en droit immobilier, droit des contrats et de la responsabilité. Il est intervenu lors d'importants procès judiciaires et arbitrages, tant en qualité d'avocat que d'arbitre, ainsi que lors de procédures de médiation.

Il a émis de nombreuses opinions juridiques portant sur ses domaines de spécialisation. Il est membre de la Cour d'arbitrage de Madrid et du Club espagnol de l'arbitrage.

Il a été qualifié d'avocat recommandé dans le domaine de la résolution des conflits depuis 2003 par *PLC Which Lawyer? Yearbook*.



Ariadna Cambronero Ginés

+34 93 416 55 28

acg@uria.com

Ariadna Cambronero, associée de Uría Menéndez, est responsable du Groupe de pratique en droit de la procédure du bureau de Barcelone depuis l'année 2000.

Elle bénéficie d'une large expérience en matière de stratégies de résolutions des conflits relatifs au droit commercial, telles que la négociation, la médiation, ou en dernier recours, les procédures judiciaires ou arbitrales. Ariadna bénéficie également d'une solide expérience comme conseil juridique lors d'arbitrages nationaux et internationaux ainsi qu'en matière de négociation, rédaction et exécution d'accords transnationaux.

Elle est l'un des membres fondateurs du Club espagnol de l'arbitrage. Depuis 2003, elle est professeur associée auprès du Département de droit commercial de l'université Pompeu Fabra de Barcelone.



Profils professionnels



Álvaro López de Argumedo

+34 91 586 03 95
ala@uria.com

Álvaro López de Argumedo, associé de Uría Menéndez au bureau de Madrid, a axé l'exercice de sa pratique professionnelle sur la résolution des conflits à composante internationale, portés tant devant les juridictions que les tribunaux et cours arbitraux. En qualité d'avocat, il a défendu ses clients devant les principales cours d'arbitrage international : la Cour d'arbitrage de la CCI, la *London Court of International Arbitration* et les cours d'arbitrage suisses, entre autres, ainsi que lors de nombreux arbitrages *ad hoc*, l'ensemble de ceux-ci portant sur le commerce international et le droit de la construction. En outre, il dispose d'une ample expérience en matière de reconnaissance des décisions judiciaires et sentences arbitrales étrangères ainsi qu'à l'égard des demandes de mesures conservatoires dans le cadre des procédures arbitrales.

Álvaro López de Argumedo est l'auteur de plusieurs publications relatives à l'arbitrage international. Il est membre de la *London Court of International Arbitration*, de la Cour espagnole d'arbitrage et du Club espagnol de l'arbitrage.



Francisco Javier Ruiz Paredes

+34 91 586 45 43
fjr@uria.com

Francisco Javier Ruiz est associé de Uría Menéndez au bureau de Madrid. Il dispose d'une vaste expérience en tant qu'avocat spécialisé en droit de la procédure devant tous types de tribunaux, y compris le Tribunal constitutionnel espagnol, principalement dans le cadre de dossiers civils ou commerciaux, ainsi que lors de procédures arbitrales tant nationales qu'internationales. Il est spécialisé en droit des obligations et des contrats, en droit des sociétés et en droit de l'urbanisme. Francisco Javier Ruiz bénéficie d'une grande reconnaissance de la part de ses clients.

Il a été qualifié d'avocat recommandé dans le domaine de la résolution des conflits depuis 2003 par *PLC Which Lawyer? Yearbook*.



Profils professionnels



Eduardo Trigo Sierra

+34 91 586 03 49

ets@uria.com

Eduardo Trigo est associé de Uría Menéndez au bureau de Madrid. Il a occupé les fonctions de directeur du Groupe de pratique en droit de la procédure au sein du bureau de Barcelone de 1997 à 1999. Il a acquis une vaste expérience en tant qu'avocat spécialiste de la procédure devant tous types de tribunaux, dans le cadre de dossiers civils et commerciaux complexes ou requérant une activité de défense intense, ainsi que lors de procédures arbitrales nationales et internationales. Il est intervenu dans le cadre de dossiers de grande importance. Il est spécialisé en droit civil des obligations et des contrats, en droit des sociétés ainsi qu'en droit des contrats de distribution.

Dans son édition de 2006, *Chambers Global* le cite comme avocat recommandé. Il est considéré comme *Legal Expert* dans les domaines de l'arbitrage et du droit de la procédure civile par *European Legal Experts* depuis 2001.

Il est l'auteur de plusieurs publications relatives au droit civil et au droit de la procédure. Il est également coordinateur de la section de droit de la procédure civile de la revue « Actualité juridique » publiée par Uría Menéndez. Il est, en outre, membre du Club espagnol de l'arbitrage.



Profils professionnels



Miguel Virgós Soriano

+34 91 587 08 31

mvi@uria.com

Miguel Virgós est *Of Counsel* de Uría Menéndez au bureau de Madrid et professeur agrégé de droit international privé de l'université Autonoma de Madrid. Il bénéficie d'une vaste expérience en matière de transactions internationales, que ce soit dans les domaines du droit civil, du droit commercial ou du droit de la procédure. Il a représenté le Royaume d'Espagne lors de la négociation de traités internationaux et a collaboré dans le cadre de divers projets législatifs en Espagne ainsi qu'en Europe.

Miguel Virgós est spécialisé en droit du commerce international. En qualité d'avocat, il a participé à plusieurs arbitrages ayant leur siège aussi bien en Espagne qu'à l'étranger. Il a également occupé les fonctions d'arbitre. Récemment, il a été reconnu comme étant l'une des personnalités leaders dans le domaine de l'arbitrage international en Espagne par *Chambers Client Report* de 2006. Il coordonne la pratique de l'arbitrage international de Uría Menéndez.

Il est membre de la *American Society of International Law*, de la Commission d'arbitrage du Comité espagnol de la CCI, de l'Association suisse de l'arbitrage, de la *London Court of International Arbitration* et du Club espagnol de l'arbitrage.



1. ARBITRAGE COMMERCIAL INTERNATIONAL

Le Groupe d'arbitrage international bénéficie d'une expérience avérée dans la résolution de tous types de controverses commerciales. Uría Menéndez a participé à de nombreux dossiers de grande importance, assurant la défense des intérêts de nos clients, et notamment :

- Une banque espagnole lors d'un arbitrage soumis au règlement d'arbitrage du *Netherlands Arbitrage Instituut* ayant son siège à la Haye, dans le cadre duquel fut discutée la validité de certains accords parasociaux relatifs au contrôle d'une entreprise cotée en bourse. Le montant de cet arbitrage fut de plus de 1,2 milliards d'euros.
- Une compagnie pétrolière espagnole lors d'un arbitrage CCI à Paris, d'un montant de 421 millions d'euros, relatif aux droits de propriété de certains équipements de production de gaz.
- Une compagnie électrique espagnole, lors d'un arbitrage CCI à Paris, d'un montant de 200 millions de dollars, relatif à un contrat de fourniture de gaz à long terme.
- Une compagnie d'ingénierie allemande lors d'un arbitrage CCI à Madrid, d'un montant de 89 millions d'euros, relatif à un contrat de construction « clé en main ».
- Une compagnie d'ingénierie finlandaise lors d'un arbitrage *ad hoc*, ayant son siège à Madrid, d'un montant de 54 millions d'euros, relatif à un contrat de construction.
- Un groupe de sociétés espagnoles lors d'un arbitrage CCI à New York, d'un montant de 50 millions de dollars, relatif à un investissement dans une entreprise de moyens.
- Une compagnie de cimenterie espagnole, lors d'un arbitrage ayant son siège à Londres, administré par l'Association d'arbitrage maritime, d'un montant de 25 millions de dollars, relatif à un contrat international de transport.
- Une compagnie de distribution hollandaise, lors d'un arbitrage ayant son siège à Genève, en application du règlement d'arbitrage des chambres suisses, relatif à un contrat de vente d'une compagnie espagnole estimé à 24 millions d'euros.
- Une compagnie chimique espagnole, lors d'un arbitrage CCI à Madrid, pour la vente d'une usine de production au Moyen-Orient, estimée à 13 millions de dollars.
- Une entreprise de moyens de communication américaine, lors d'un arbitrage *LCIA (London Court of International Arbitration)* à Londres, d'une valeur de 12 millions d'euros, relatif à un accord de fourniture de programmes de télévision.



2. ARBITRAGE DE PROTECTION DES INVESTISSEMENTS

Uría Menéndez conseille régulièrement ses clients en matière de protection des investissements étrangers ainsi que dans le cadre des arbitrages relatifs aux investissements, ayant participé à de multiples négociations précontentieuses et, notamment :

- Collaboration avec un cabinet américain concernant la représentation d'une société espagnole de traitement de résidus dans le cadre d'une procédure CIRDI engagée en application du traité bilatéral de protection des investissements entre le Mexique et l'Espagne.
- Prestation de conseil à plusieurs sociétés espagnoles concernant la soumission à arbitrage CIRDI d'un litige relatif à l'application du traité bilatéral de protection des investissements entre l'Argentine et l'Espagne.
- Assistance juridique prêtée à une société espagnole concernant la soumission à l'arbitrage CIRDI d'un litige relatif à l'application du traité bilatéral de protection des investissements entre la Bolivie et l'Espagne.